

Sommaire

Première partie

La chaîne de déplacement et de participation

Chapitres

Principales notions

- Comment s'orienter, comprendre l'espace ?
- Comment accéder aux bâtiments et locaux ?
- Comment s'orienter, circuler dans les locaux ?
- Comment accéder aux équipements et locaux ?
- Comment communiquer et participer, comprendre les messages en temps réel ?
- Comment être en sécurité, sortir, évacuer les lieux ?
- Conclusion de la partie
- Exemple : La bibliothèque

Deuxième partie

Cadre réglementaire et procédures

Chapitres

- Textes législatifs et réglementaires, normes applicables
- Synthèse des dates d'application et des échéances
- Les autorisations préalables aux travaux
- Les dérogations à l'accessibilité du cadre bâti (hors lieux de travail)
- Les contrôles et les sanctions
- L'attestation finale de prise en compte des règles
- La commission consultative départementale

Troisième partie

Accessibilité du cadre bâti

Chapitres

Généralités

Accessibilité des bâtiments d'habitation

Accessibilité des ERP

Accessibilité des lieux de travail

Quatrième partie

Accessibilité hors cadre bâti

Chapitres

- Les commissions intercommunales et communales pour l'accessibilité
- L'accessibilité des systèmes de transport public
- L'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Annexes

Guide d'application des règles d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 impose l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de la totalité de la chaîne de déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transports et leur intermodalité. Le traitement de la globalité de la chaîne de déplacement devient un objectif de résultat que les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre sont dans l'obligation d'atteindre.

Ce guide explique comment appréhender la loi du 11 février 2005, les directives, les décrets et les arrêtés récemment publiés. Il aborde les questions que les professionnels du cadre bâti se posent à la lecture de ces nouveaux textes, parmi lesquelles : Qu'est-ce que la chaîne de déplacement ? Quelles sont les dates d'application et les échéances ? Quels sont les procédures et le cadre réglementaire à respecter lors de l'aménagement, la construction ou la transformation d'espaces ? Existe-t-il des possibilités de dérogations ? Quelle règle appliquer selon les travaux envisagés ?

Cette nouvelle édition du guide inclut l'analyse des derniers textes parus depuis janvier 2010. Elle constitue un outil méthodologique d'application qui doit permettre à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage de déterminer les éléments d'analyse, les points nécessitant une attention particulière et les temps de vigilance nécessaires pour traiter la qualité de l'accessibilité et de la qualité d'usage de tout projet du point de vue réglementaire.

Cet ouvrage se veut un guide complet sur l'accessibilité, outil indispensable pour les maîtres d'œuvre (architectes, BET, bureaux de contrôle...) et les maîtres d'ouvrage, sans oublier les collectivités locales aujourd'hui au cœur de la problématique accessibilité.

Pour la rédaction de ce guide, le CSTB s'est assuré la collaboration de Cyril Goutte contrôleur sécurité accessibilité et de Nadia Sahmi, architecte, consultante en accessibilité, qui ont tous deux participé à un groupe de production chargé de fournir des éléments de réflexion nécessaires à l'élaboration de la réglementation et qui pratiquent l'accessibilité pour tous au quotidien.

5^e ÉDITION

CSTB

GUIDE RÉGLEMENTAIRE Accessibilité



Guide d'application des règles d'accessibilité

Prescriptions techniques et recommandations pratiques :

- > Cadre bâti : bâtiments d'habitation, ERP/IOP, lieux de travail
- > Cadre hors bâti : voirie et transports

Les auteurs

Cyril Goutte

Responsable d'une unité chargée de contrôler l'application des réglementations sécurité-accessibilité à la direction départementale des territoires de l'Ain depuis 2001.

Correspondant « accessibilité » de la direction départementale des territoires, appui local de la délégation ministérielle à l'accessibilité, chargé d'une mission transversale au niveau départemental, notamment d'animation de la thématique accessibilité auprès des instances professionnelles et institutionnelles du département.

Cyril Goutte a participé au groupe de production de la DHUP, chargé de faire des propositions nécessaires à l'écriture des décrets et arrêtés issus de la loi du 11 février 2005 relatifs à l'accessibilité du cadre bâti.

Il est également formateur à la prise en compte de la nouvelle réglementation « accessibilité du cadre bâti, voirie et espaces publics ».

Nadia Sahmi

Architecte DPLG, AMD, fondatrice et directrice de l'agence Cogito Ergo sum à Tours, elle est également consultante en accessibilité, qualité d'usage et psychosociologie du bâtiment.

Associée à de nombreux projets de construction, elle est aussi formatrice et auteurs de plusieurs guides spécialisés.